

ARRÊTÉ

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS

N° DEC-2021-011

- VU La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;
- VU Le décret n° 2012-762 du 9 mai 2012 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;
- VU Le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant de l'Education nationale ;
- VU L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Education nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Education nationale ;
- Vu, L'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu, L'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service inter académique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu L'arrêté du 4 février 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Sont nommés membres du jury du concours unique de recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie d'Amiens, les personnes citées en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

La Secrétaire Générale de l'Académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 4 février 2021

Raphaël Muller

**Annexe de l'arrêté DEC-2021-011
fixant la composition du jury du recrutement
d'Infirmiers par concours unique
de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur**

SESSION 2021 AMIENS

Présidente

Daphnée FERET Rectorat de l'Académie d'Amiens (80)
Cheffe de la Division de la Logistique des Services académiques

Vice-Président

Saïd MEDDAH Rectorat de l'Académie d'Amiens (80)
Chef de la Division des Affaires Financières

Membres du jury

Christophe BASQUIN Rectorat de l'Académie de Lille (59)
Attaché Hors Classe d'Administration de l'Etat

Nadège BECLIN Collège Darras Riaumont de Lievin (62)
Infirmière

Juliane BELLANGER Collège Langevin Wallon de Grenay (62)
Infirmière

Nathalie BLONDEL DSDEN du Pas-de-Calais (62)
Médecin conseiller technique adjoint

Thierry CUVELIER Lycée hôtelier du Touquet (62)
Personnel de Direction

Muriel DEHAY Rectorat de l'Académie de Lille (59)
Infirmière conseillère technique

Blandine DELOMEZ DSDEN du Nord de Lille (59)
Médecin conseiller technique

Céline DRIQUE Collège Langevin Wallon de Grenay (62)
Infirmière

Laurent DUC-MAUGE Collège de Lesquin (59)
Personnel de Direction

Samuel GLORIEUX Collège Claude Debussy de Courrières (62)
Personnel de Direction

Frédéric JEDNAK Cité scolaire des Flandres de Hazebrouck (59)
Personnel de Direction

Nancy MUSIAL Collège Blaise Pascal de Mazingarbe (62)
Infirmière

Catherine NOLLET DSDEN du Nord de Lille (59)
Infirmière conseillère technique